



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E186768

VALABLE JUSQU'AU 14/12/2023

ÉDITÉ LE 25/05/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 29/09/2020

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC

Siret : 889 078 184 00021

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

GAN 201269225

Assurance Responsabilité Civile :

GAN 201269225

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Raison sociale : AMP CLIMATIQUE

56 ALLEE JEAN CHARLES CONTEL
14100 LISIEUX

Téléphone : 07 50 02 24 39

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : ampclimatique@gmail.com

Responsabilité légale :

POUSSE MATHIEU CO-GÉRANT

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	15/12/2022
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	09/03/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	15/12/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	09/03/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	09/03/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	15/12/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
151, RUE PAUL BOUCHEROT
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.